

Équipe : CN MARSEILLE

Bonnets **B**

TEMPS MORT / PERIODE /

RÉSULTAT **B**

FINAL : **N**

COMPÉTITION : U14 Garçons Excellence

LIEU : MARSEILLE

DATE : 01/05/2025

HEURE : 14h00

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE NATATION

RAPPORT DE MATCH - WATER-POLO

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

		ENTRAÎNEUR
		ENTRAÎNEUR ADJOINT
		SUPLÉANT

Équipe : AS MONACO

Bonnets **N**

TEMPS MORT / PERIODE /

IUF	NOMS - PRÉNOMS	NAISS.	X	N°	BUTS

		ENTRAÎNEUR
		ENTRAÎNEUR ADJOINT
		SUPLÉANT

Code	Période	Code	Période	Code	Période

RÉSULTAT	B	N
1ère PÉRIODE		
2e PÉRIODE		
3e PÉRIODE		
4e PÉRIODE		
PÉNALTY		

Code	Période	Code	Période	Code	Période

Codes : E = Exclusion / B = But / P = Pénalty
 EDAP = Exclusion déf. avec rempl. après 4min.
 A = Accident / R = Réclamation / TM = Temps Mort
 CJ(E) = Carton Jaune (Equipe) /CR = Carton Rouge

SECRÉTAIRE :	IUF N° :	CHRONO :	IUF N° :
SECRÉTAIRE :	IUF N° :	30' / 20' :	IUF N° :
JUGE DE BUT :	IUF N° :	JUGE DE BUT :	IUF N° :

TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE	TEMPS	B	N	CODE	SCORE

	NOMS - PRÉNOMS	IUF	SIGNATURE
DÉLÉGUÉ BLANC			
DÉLÉGUÉ NOIR			
ARBITRE			
ARBITRE			
DÉLÉGUÉ F.F.N			

SIGNATURES DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS (concernant les sanctions)

NOTE : L'arbitre est tenu d'informer oralement que le fait de contresigner la feuille de match ne vaut pas reconnaissance ou acceptation des fondements de la faute infligée mais indique seulement que le délégué connaît l'existence de la sanction.